



BULLETIN DE RENTREE



2014

2015



Un avenir pour le sport scolaire



Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

Ligue de l'Enseignement, FAL de la Corrèze

Impasse Pièce St Avid - CS 20123 - 19004 TULLE CEDEX

Tél. : 05 55 26 42 12 (FAL) / 05 55 26 83 05 (USEP)

Fax : 05 55 26 82 61 / Mail : usep@fal19.fr / Site : www.usep19.fr



DOSSIER DE RENTREE 2014 / 2015

- Le Comité Départemental p. 3
- S'affilier p. 6
- Les projets p. 8
- Vos contacts à l'USEP p. 12

DOCUMENTS ANNEXES

- ⇒ Lettres d'invitation aux réunions de secteurs
- ⇒ Documents d'inscription :
 - Semaine de la randonnée
 - Orientation
 - Séjours USEP
- ⇒ Documents d'affiliation
Feuilles de remboursement transports

Cher collègue,

Une nouvelle année s'annonce... bientôt nous nous retrouverons lors des réunions de secteur pour construire ensemble une année de sport scolaire.

Rencontres inter-écoles, partenariats avec le monde sportif, séjours: les propositions destinées à compléter et à finaliser les contenus de vos apprentissages en EPS sont nombreuses ; ce document en fait la liste.

Les réunions de secteur seront l'occasion d'élaborer les calendriers en commun, de préciser les organisations. Nous serons également à l'écoute de vos projets afin de les accompagner.

Avec la rentrée, les associations USEP d'école vont reprendre leur place : être à l'articulation entre le domaine pédagogique et son prolongement sportif et culturel constitutif du projet d'école. Parfois, lors des changements d'équipes enseignantes, la continuité de cette vie associative peut poser question : discutons-en lors de nos prochaines entrevues ou à l'occasion d'un contact à la délégation.

Rendez-vous donc très prochainement dans vos écoles.

A bientôt.



Pour l'équipe USEP Corrèze :
Laurent Lenoir
Délégué départemental



LE COMITE DEPARTEMENTAL

Le Comité Départemental USEP de la Corrèze est l'organe déconcentré de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, fédération sportive scolaire et mouvement pédagogique, reconnue comme telle par le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère Jeunesse et Sport et le C.N.O.S.F. ; fédération qui a une mission de service public.

Il rassemble :

- > 143 associations, 179 écoles
- > 9 500 jeunes sportifs et 450 licenciés adultes.

Il est dirigé par un Comité Directeur composé de 25 membres élus pour 4 ans par les Associations adhérentes de l'USEP. Plusieurs personnes siègent également au titre de leur fonction.

MEMBRES ELUS :

BAUSSIEN J-Jacques	Enseignant retraité
BESSON Pierre	Enseignant retraité
BLAVIGNAC Jean-Marie	Enseignant retraité
CLOS Stéphane	Conseiller Pédagogique
CROUZEVIALLE Gérard	Enseignant - Marcillac la Croisille
DONZEAU Pierre	Enseignant - Tulle
DOULCET Isabelle	Enseignante - Chamboulive
FARGE Stéphane	Enseignant - Altillac
GAYE Bernard	Enseignant retraité
GENESTE Jean Marc	Enseignant - Tulle
GRATADOUR Max	IEN, Conseiller auprès du Recteur
IZIDI Aline	Enseignante retraitée
JIMENEZ Sylvie	Enseignante - Treignac
LAURENT Lydie	Enseignante - Tulle
LAVERGNE Catherine	Inspectrice Education Nationale
LEGOFF Yann	Enseignant - Puy d'Arnac
MAUZAT Stéphanie	Enseignante - Ussel
MILLERY Patrice	Enseignant - Chanteix
MODESTE Serge	Enseignant retraité
MURZIN Benjamin	Enseignant - Sarroux
RABIER Stéphane	Enseignant - Tulle
REYNIER Annie	Enseignante retraitée
SOMMEDECOSTE David	Enseignant - Brive
TREPARDOUX Ludovic	Enseignant - Brive
VANBAELEN A-Sophie	Enseignante - Ussel

MEMBRES au titre de leur fonction :

WILLHELM Christian	DASEN,
DELMAS Pierre	DDJS,
LACASSAGNE Hélène	SG FAL,
BARTHOUT Jean-Paul	CPD EPS, Vice-Président
COUPELON Céline	CPC Ussel
MURZIN Gaby	CPC Tulle Sud
BARAND-LISSAJOUX G.	CPC Tulle Nord
VIGNE Valérie	CPC Brive Nord
PEREIRA Ludovic	CPC Brive Sud
LENOIR Laurent	Délégué départemental USEP
MARTINEZ Justine	Référente USEP Bassin de Brive
VERON Gérald	Référent USEP Bassin de Tulle
BEYNE Jérémi	Référent USEP Bassin d'Ussel

MEMBRES DU BUREAU :

GRATADOUR Max	Président
BAUSSIEN J-Jacques	Trésorier
LENOIR Laurent	Secrétaire
MODESTE Serge	Vice-Président
BARTHOUT J-Paul	Vice-Président
LAVERGNE Catherine	Vice-Présidente





Quelle est la place de l'USEP à l'école ?

Depuis 1999, le Ministère de l'Éducation Nationale a confié à l'USEP une mission de service public portant sur :

- la construction d'une véritable culture sportive par l'organisation de rencontres adaptées à l'âge des enfants
- l'apprentissage de la citoyenneté par la responsabilisation progressive des enfants dans le fonctionnement de l'association d'école.

Concrètement, l'USEP, partenaire privilégié de l'école, s'engage à développer des projets avec la participation active des enfants pour accompagner, enrichir et diversifier des enseignements scolaires, en particulier l'EPS et l'éducation civique, dans le cadre de l'association d'école.

L'engagement de l'USEP porte également sur la formation de tous les acteurs associatifs (enseignants, parents et enfants) et sur l'élaboration d'outils et de documents pédagogiques.

Pour mener à bien ses projets, en étroite collaboration avec les conseillers pédagogiques, l'USEP mobilise les compétences locales et mutualise les ressources.



Extrait de la convention signée le 30 octobre 2009 entre l'USEP et le Ministère de l'éducation nationale :

Article 1 : La mission de service public confiée à l'USEP par le Ministère portera sur :

- > La construction d'une véritable culture sportive pour l'organisation de rencontres adaptées à l'âge des enfants.
- > La construction à l'engagement civique et social des enfants par leur responsabilisation progressive dans le fonctionnement de l'association d'école.

Pour mener à bien ces objectifs, le ministère favorisera et accompagnera la création des associations USEP dans toutes les écoles primaires, (...)

Article 4 : L'USEP, fédération d'associations juridiquement reconnues, partenaire habilité par l'éducation nationale (...) participe, seule ou avec ses partenaires, à son initiative ou à la demande des équipes pédagogiques, à tout projet conduit par les écoles publiques dès lors qu'il engage des rencontres sportives pendant le temps scolaire...

Article 5 : le ministère et ses services déconcentrés s'engagent à soutenir les actions de l'USEP (...) en accordant aux adultes engagés dans et autour de l'école, au nom de l'USEP, des moyens négociés qui permettent leur action et sa reconnaissance ;



Quels avantages procure l'affiliation à l'USEP ?

Au niveau sportif, pour :

- participer en temps scolaire et hors temps scolaire, aux rencontres inter-classes, inter-associations et départementales ainsi qu'aux autres manifestations organisées par l'USEP (tournois sportifs, formations...), en lien ou non avec des fédérations sportives.

Au niveau pédagogique, pour :

- pouvoir intégrer le travail des enseignants dans le cadre de projets élaborés en commun.
- favoriser la construction de compétences citoyennes en développant la vie de l'association
- motiver le travail des enfants en prévoyant des aboutissements précis
- bénéficier des ressources pédagogiques (documentations, matériels, revues...)

Au niveau juridique, avoir constitué une association loi 1901, reconnue par l'Éducation Nationale, permet de :

- gérer des fonds et recevoir des subventions
- passer des conventions
- gérer du personnel et intervenants divers dans le cadre d'un projet particulier ou encore d'un Contrat Éducatif Local

Au niveau financier pour bénéficier

- de la prise en charge de tout ou partie des transports liés aux activités Usep de secteurs et/ou départementales
- de l'accès à certains équipements sportifs
- de prêt de matériel
- de subventions allouées aux associations, principalement par les municipalités

Au niveau de l'assurance, pour bénéficier d'une couverture automatique pour l'ensemble des enfants et adultes participant aux activités USEP de l'association d'école, du Comité de Circonscription...) et d'un contrat d'établissement gratuit si tous les enfants de l'école sont licenciés Usep (couverture des activités facultatives, sorties scolaires,....



LES ACTIVITES USEP DANS LE DEPARTEMENT

Les actions de l'USEP se situent à différents niveaux :

La classe :

Un enseignant fait vivre son projet au sein de sa classe à travers la création et l'animation d'une association et la mise en place d'activités physiques et culturelles traditionnelles et innovantes suivant une démarche originale.



L'école :

L'USEP doit être inscrite dans le projet d'école par ses apports transversaux.

L'USEP permet d'organiser des rencontres sportives et culturelles concernant toute l'école.

Les secteurs :



C'est à ce niveau que les rencontres sont les plus fréquentes. Elles sont programmées lors de réunions de rentrée qui sont animées par le CPC EPS et l'enseignant référent Usep.

Le comité départemental participe à la mise en place des rencontres en mettant à disposition ses personnels (délégué départemental, animateur sportif) et son matériel.



Le département :

Le comité USEP organise des rencontres départementales à son initiative ou sous l'impulsion de projets régionaux et/ou nationaux en concordance avec le Projet Départemental de Développement.

Chaque école peut s'inscrire dans les projets proposés : Semaine de la randonnée, de l'orientation, P'tit tour, Sclarugby...

Toutes ces propositions sont décrites dans les pages suivantes.



Affiliation et licences 2014-2015

la ligue de
l'enseignement

FAL de la Corrèze

Quelles associations peuvent s'affilier à l'USEP ?

- les associations de l'enseignement public du premier degré organisant principalement des activités sportives
- les associations sportives d'autres établissements d'enseignement public accueillant des élèves du premier degré

Qui doit payer ?

L'enseignant qui fait le choix d'affilier sa classe doit informer les élèves, les familles, les élus, tous les partenaires de l'école des ambitions de l'USEP et des raisons de ce choix. La cotisation USEP est à identifier parmi les autres cotisations demandées par l'école car elle marque un véritable engagement qui mérite d'être explicité.

Pour l'enfant qui va adhérer à sa première association sportive, l'achat de sa licence individuelle est un premier geste chargé de sens car, en payant 5,20 euros pour l'année scolaire, il a la possibilité de :

- rencontrer d'autres classes pour pratiquer des activités sportives ;
- participer, sans autres frais, à des tournois sportifs, des ateliers sportifs, des manifestations organisées en dehors du temps scolaire ;
- découvrir de nouvelles activités sportives...

En échange, il recevra une carte de membre actif de l'association.

Les tarifs 2014-2015

Affiliation école

41.50 €

Licence enfant

GS/CP/CE1 2.95 €

CE2 / CM 5.25 €

Licence animateur

14.25 €

Afin de prendre en compte la participation moins importante des enfants de Cycle 2, nous vous proposons deux tarifs applicables en fonction du niveau dans lequel l'enfant est scolarisé.

La réaffiliation

La demande d'affiliation. Elle concerne les informations de l'Association Usep (composition du bureau, activités,...)

En cas de modification, n'oubliez pas d'informer la Préfecture. Nous tenons à votre disposition des imprimés type. **Dater et signer le bordereau (au dos).**

Le bon de commande des licences : compléter le bon de commande pour vos licences adultes et enfants de l'école .

La liste de vos adhérents 2014-2015

Envoyer la liste de vos adhérents par mail, sous un format tableur (Excel, Open Office,...) à usep@fal19.fr

Enfants : nom, prénom, date de naissance, sexe, sections de classe

Adultes : nom, prénom, date de naissance, adresse, profession.

Dater et signer la liste.

N'hésitez pas à appeler au Comité Départemental Usep 05 55 26 83 05 pour obtenir de l'aide.



... Côté assurance

La MAIF est le partenaire de l'APAC Nationale

Durée des garanties : du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante. Toutefois, une période de post-garantie est accordée jusqu'au 1er octobre si l'association renouvelle son affiliation avant cette date.

La notice d'information. Elle présente les garanties APAC et notamment le Contrat d'établissement.

La notice des garanties « Multirisques Adhérents Association Scolaire » Elle vous sera adressée avec vos licences et vos cartes d'adhésion

La notice des garanties « Multirisque Établissement d'Enseignement »

Elle vous sera adressée si vous avez souscrit le contrat d'établissement
Assistance APAC. Lors de vos déplacements (classes de découverte, voyages scolaires...) vous bénéficiez de la garantie ASSISTANCE APAC
 Ces garanties sont mises en œuvre par I.M.A.



Pour tout renseignement concernant l'assurance, contacter :

Véronique DE FARIA : 05 55 26 74 29 - affiliationassurance@fal19.fr

Retrouvez ces informations plus en détail sur le site APAC Assurances :

http://www.apac-assurances.org/apac_assurances/public/pages/
 rubrique **MON ESPACE DÉDIÉ**

Inscrivez-vous à la lettre d'information du site de l'APAC...

Bordereau Multirisque Établissement d'Enseignement (M.E.E.)

Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier des garanties du contrat d'établissement APAC, il est indispensable de nous retourner le bordereau de souscription **daté et signé** (une par école).

Les remboursements de transports

Temps Scolaire

Un forfait annuel est remboursé en fonction du nombre de licenciés.

Jusqu'à 25 licenciés	: 130 €	de 76 à 100 licenciés	: 220 €
de 26 à 50 licenciés	: 160 €	de 101 à 125 licenciés	: 250 €
de 51 à 75 licenciés	: 190 €	+ de 125 licenciés	: 280 €

Hors Temps Scolaire

100 % des frais de transport engagés pour participer aux journées USEP HTS sont pris en charge par le Comité Départemental.

Projet particulier

Aide spécifique sur certains projets
ex. : Orientation = 50 % de frais de transport remboursés.

Cf feuilles de remboursements de transport jointes.



L'USEP organise des rencontres sportives pour les enfants des cycles 1, 2 & 3 pendant les temps scolaires et périscolaires.

Rencontres inter-écoles USEP

En septembre, vous êtes invités à la réunion USEP de votre secteur.

Lors de cette réunion, en accord avec le conseiller pédagogique, vous choisirez les activités retenues pour l'année. Des rencontres sportives de fin de cycle seront programmées dans un calendrier de secteur.

Chacune leur tour, les écoles accueilleront ces rencontres.

Les membres de l'équipe USEP, les conseillers pédagogiques EPS participent, à vos côtés, à l'organisation de ces rencontres.

Exemples d'activités programmées :

Jeux traditionnels,
Jeux d'opposition,
Cross, Athlétisme, Football,
Rugby à 7, Basket-Ball,
Randonnée Pédestre,
Lutte, Course d'orientation,
Danse, Gymnastique,
Hand-Ball, Hockey
etc...

Rappel des catégories d'âge

- mini-Poussin(e) :	- poussin(e) :	- benjamin(e) :
né(e) en 2007 et après	né(e) en 2005-2006	né(e) en 2004 et avant

Projets en partenariat

L'USEP et l'Inspection Académique ont mis en place des partenariats avec certains comités sportifs départementaux afin d'accompagner les pratiques dans les écoles.

Lors des réunions USEP de rentrée, après avoir déterminé un projet commun pour le secteur, vous aurez la possibilité de solliciter une intervention dans votre classe.

La liste des propositions ainsi que les modalités pratiques sont décrites dans le document de présentation joint.

Séjours Usep

Une vraie aventure sportive et humaine.

Ils proposent de vivre ensemble pendant 3 jours des expériences différentes, où sont étroitement associés sport et environnement.

Ils contribuent à la mise en œuvre des programmes (conformément aux préconisations de la circulaire de 2005) et concernent, outre les activités sportives, des aspects transversaux des apprentissages.

« Raid USEP » (cycle 3)

Dates à choisir entre le 27 mai et le 12 juin 2015 - Bugéat

Découvrir des activités de pleine nature en Haute-Corrèze.

2 formules : 3 jours et grand raid de 5 jours.

Activités: VTT/Canoë-Kayak/Orientation/Accrobranche/Tir à l'arc.

« Mon 1^{er} séjour USEP » (cycle 2)

Dates à choisir entre le 4 et le 16 juin 2015 - Bugéat

Une première sortie avec nuitée pour découvrir les APPN.

Activités : accrobranche, vélo, orientation, environnement.

Voir documents
de présentation
joint

A savoir

Dates limites d'inscription :

15 décembre 2015

Réunions préparatoires en février (soirée)



Projets départementaux

JOURNÉE DU SPORT SCOLAIRE

La JOURNÉE DU SPORT SCOLAIRE est une opération nationale interministérielle de promotion du sport scolaire. Elle est programmée le 17 septembre. Chaque école est appelée à présenter les activités mise en place dans l'année à venir.



Un temps fort en Corrèze :

UNE JOURNÉE ORGANISÉE LE JEUDI 18 SEPTEMBRE 2014 AU CENTRE SPORTIF DE BUGÉAT.

⇒ A savoir : informations et inscriptions disponibles sur le document joint.

PUBLIC CONCERNÉ : CLASSES DES ÉCOLES PRIMAIRES DES CIRCONSCRIPTIONS DE TULLE NORD ET D'USSEL, IME

LA SEMAINE DE LA RANDONNÉE DANS LES ÉCOLES

PUBLIC CONCERNÉ: CLASSES DE CYCLE 2 ET 3

Nous vous proposons de randonner sur les plus beaux circuits utilisés cet été lors de l'opération du conseil général « 19 BALLADES EN CORRÈZE ». Le projet est proposé en partenariat avec le Conseil Général (P.D.I.P.R), la DSDEN et le comité départemental de randonnée pédestre. Pour chaque circonscription, une randonnée différente :

Circonscriptions	Dates	Lieux
Brive Nord	6 et 7 octobre	Beyssac
Brive Sud	9 et 10 octobre	Turenne
Tulle Nord	7 octobre	Chamboulive
Tulle Sud	9 octobre	St Bonnet Avalouze
Ussel	2 octobre 3 octobre	Peyrelevade Rosiers d'Egletons
Tout public	13 octobre	Marcillac



⇒ A savoir : pour s'inscrire, reportez-vous au document de présentation joint à l'envoi



RUGBY SCHOOL en Limousin

PUBLIC CONCERNÉ: CLASSES DE CYCLE 3

LA CORRÈZE, UNE TERRE DE RUGBY !

L'USEP accompagne la pratique de l'activité à l'école primaire dans le cadre d'un projet régional, réalisé en partenariat avec le comité du Limousin, qui vise à faire découvrir cette discipline à un maximum d'élèves de l'académie d'ici à la prochaine coupe du monde de rugby qui se déroulera en Angleterre à l'automne 2015.

Plusieurs rassemblements sont programmés pendant l'année dont deux temps forts :

- ★ RENCONTRE DE L'OVALIE, À TULLE, le mardi 14 octobre 2014.
- ★ TOURNOI SCOLARUBY, AU STADIUM DE BRIVE, le 17 avril 2015

⇒ A savoir : Présentation et inscription pendant les réunions de secteur.

LES JOURNÉES DÉCOUVERTES :

Pour promouvoir ce sport auprès des enseignants et des élèves, des « JOURNÉES DÉCOUVERTE » sont organisées dans le cadre d'un partenariat USEP/DSDEN/CD de rugby. L'originalité de ces rencontres consiste à proposer simultanément un temps d'activité aux élèves et un temps de formation à leurs enseignants : Pendant que les ateliers rugby sont animés par des éducateurs de rugby, un temps de présentation de l'activité est organisé à destination des enseignants par le cadre technique du comité territorial de rugby et les conseillers pédagogiques du département.

Circonscriptions	Dates	Secteurs concernés
Brive Nord	Jeudi 19 mars	Pompadour
Brive Sud	Vendredi 13 mars	Malemort
Tulle	Mardi 14 octobre	Tulle
Ussel	Jeudi 25 septembre	Ussel

SCOLAFOOT

PUBLIC CONCERNÉ : CLASSES DE CYCLE 2 ET 3

Une opération d'accompagnement de l'événement Euro de football organisé en France en juin 2016 est programmée sur les deux prochaines années scolaires.

⇒ A savoir : Le cahier des charges de l'opération ne nous est pas encore parvenu. Les informations seront fournies en cours d'année.



CROSS DÉPARTEMENTAL

PUBLIC CONCERNÉ : CYCLE 3, ÉLÈVES VOLONTAIRES (HORS TEMPS SCOLAIRE)



Il réunit tous les enfants qualifiés lors des rencontres course longue.

Cette année, 1 200 enfants sont attendus à *Beynat, autour du lac de Miel, le Mercredi 10 décembre 2014.*

⇒ A savoir : les propositions de l'année seront envoyés via un document spécifique.

ESCRIME-TOI

Faire de l'escrime dans sa classe avec un maître d'arme !

Pour faire découvrir aux élèves cette discipline peu pratiquée en sport civil. Les séances sont animées par l'intervenant en concertation avec le maître.

◆ LE DISPOSITIF :

- > un temps préparatoire, organisé le mercredi 15 octobre après midi, incluant un temps de formation avec un maître d'arme de la fédération française d'Escrime.
- > 7 interventions du maître d'arme dans la classe
- > une rencontre finale construite autour de tournoi et d'ateliers techniques

PUBLIC CONCERNÉ : CYCLE 3



◆ LA RENCONTRE RÉGIONALE : SALLE D'ARME RÉGIONALE DE LIMOGES LE 25/03/2014

Vous avez également la possibilité de participer à une journée où l'escrime est abordée dans toutes ces dimensions : sportive bien sûr mais aussi historique, culturelle et artistique.

⇒ A savoir :

Présentation et inscription au moyen du document joint « Projets en partenariat avec les comités départementaux »..

AVENTURES MOTRICES

PUBLIC CONCERNÉ : CLASSES DE MATERNELLE.

Du matériel, des moyens pour une grande rencontre GYM près de l'école.

⇒ A savoir : Information et inscriptions pendant les réunions de secteur.



QUINZAINE DE L'ORIENTATION

PUBLIC CONCERNÉ : CLASSES DE CYCLE 3

Découverte de l'activité course d'orientation dans sa dimension sportive et utilisation de ces outils spécifiques (cartes CO, balises électroniques)

Cette année les lieux retenus sont :

BRIVE, PARC DES PÉRIÈRES : du 7 au 10 avril

DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE SÉDIÈRES : 13 et 14 avril 2015

⇒ A savoir : Présentation et inscription au moyen du document joint



P'TIT TOUR USEP

PUBLIC CONCERNÉ : CLASSES DE CYCLE 1, 2 ET 3

Le tour de France à vélo, ou à pied. Cette année nous ferons étape à UZERCHE;

RANDONNÉES PÉDESTRES : les 19 et 21 mai

Des parcours adaptés à tous les âges, avec cette année, des randonnées en campagne mais aussi qui partent à la découverte de la vieille ville d'Uzerche.

⇒ A savoir : Inscriptions mars 2015



RANDONNÉE CYCLOTOURISTIQUE :

Etape vélo entre Lubersac et Uzerche le mercredi 20 mai



La participation au P'tit tour à vélo constitue l'aboutissement d'un travail conduit pendant toute l'année. Le comité départemental Usep vous propose l'accompagnement suivant :

- * un temps de formation prévu le mercredi 4 février (matin),
- * (si besoin) une cession d'agrément pour vos accompagnateurs bénévoles
- * du matériel prêté pendant la durée de votre cycle
- * la présence d'un membre de l'équipe USEP lors d'une séance,
- * la participation à l'étape corrézienne du P'tit tour, le 20 mai

A savoir : Inscriptions par mèl jusqu'au vendredi 10 octobre 2014

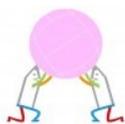
PUBLIC CONCERNÉ : CLASSES DE CYCLE 2 ET 3

Dans le cadre du cycle jeux et sport collectif, nous vous proposons de faire découvrir à vos élèves de nouvelles pratiques sportives. A cette occasion, nous proposons un dispositif spécifique aux classes qui programmeront ces activités innovantes.

★ Présentation :



Le TchOUKBALL : un mix entre balle au capitaine et Handball. Coopération, participation effective de tous les enfants, absence de contact physique, mixité et accessibilité technique sont quelques-unes des caractéristiques du tchoukball. D'accès aisé, avec une installation matérielle minimale, donc possible en tout lieu, et des règles de bases simples, cette activité est parfaitement adaptée pour une pratique sportive scolaire et particulièrement en milieu rural, dans les classes à niveaux multiples.



Le KINBALL : sport collectif où trois équipes de quatre joueurs se rencontrent en même temps sur un terrain carré. L'équipe qui a la balle (un gros ballon de baudruche) appelle une des deux autres équipes et frappe la balle de façon à mettre l'équipe appelée en difficulté de réception. Les joueurs de l'équipe appelée doivent rattraper la balle avec n'importe quelle partie du corps, avant qu'elle ne touche le sol. Ce jeu encourage la coopération et la mixité.



Le CRICKET : Au niveau de l'école il s'apparente à un jeu de thèque. Ancêtre du baseball et véritable institution outre manche, le cricket reste méconnu en France. Outre la richesse des actions motrices, c'est une activité facile à mettre en œuvre (matériel, encadrement, espace) et qui invite à la pratique de la langue anglaise.

★ Le dispositif :

- un temps de formation prévu le mercredi 28 janvier (matin),
- du matériel prêté pendant la durée de votre cycle,
- la présence d'un membre de l'équipe USEP lors d'une séance,
- la participation à une rencontre finale multi-activités autour de ces jeux le mardi 31 mars

DANSE ET DIS

PUBLIC CONCERNÉ : CLASSES DE CYCLE 1, 2 ET 3



Les 16^{èmes} Rencontres Départementales de danse en Corrèze, sont prévues à la fin du mois de mai à Brive.

Peuvent participer toutes les classes engagées dans un projet danse pendant l'année.

HORS TEMPS SCOLAIRE : RENCONTRES SPORTS COLLECTIFS

L'USEP c'est aussi des rencontres sportives organisées hors du temps scolaire, le mercredi ou en soirée. Ces moments, conçus comme l'aboutissement du travail EPS réalisé dans les classes par les enseignants, permettent aux élèves volontaires de vivre une vraie expérience sportive.

Il est possible de participer à une rencontre ponctuellement ou de venir à l'ensemble des manifestations.

Sports collectifs

- Hand : 18/02/15 à Tulle
- Basket : 22/04/15 à Tulle
- Foot : 10/06/15 à Lubersac



⇒ A savoir : documents d'inscription envoyés par mèl 6 semaines avant la rencontre.

HORS TEMPS SCOLAIRE : RENCONTRES ATHLÉTIQUES

Meeting Athlétisme :

Rencontres en soirée sur des «vrais» stades d'athlétisme.

- le 16/06/15 à Ussel
- le 19/06/15 à Brive
- le 23/06/15 à Tulle





Vos contacts à

EQUIPE DEPARTEMENTALE :

Laurent LENOIR
Délégué Départemental
USEP

05 55 26 88 26

Ludovic FOURNIER
Animateur sportif USEP

05 55 26 83 05

Marie-Line NEIGE
Secrétariat, comptabilité

ENSEIGNANTS REFERENTS :

Justine MARTINEZ
Bassin de Brive
justine.martinez1@ac-limoges.fr

Gérald VERON
Bassin de Tulle
gerald.veron@ac-limoges.fr

Jérémi BEYNE
Bassin d'Ussel
jeremi.beyne@ac-limoges.fr
05 87 01 20 95

Délégation USEP 19

Ligue de l'Enseignement-FAL
19
CS 20123 - 19004 Tulle
Cedex

Tél : 05 55 26 83 05
(permanence téléphonique
de 9h à 12h30)

Mél : usep@fal19.fr

Site départemental :

www.usep19.fr

Site national :

L'équipe EPS

INSPECTION ACADEMIQUE

INSPECTIONS DE L'EDUCATION NATIONALE

Cité Administrative J. Montalat B.P. 199 19011 TULLE CEDEX Jean-Paul BARTHOUT Conseiller Pédago- gique Départemental E.P.S 05-87-01-20-34	Brive 2 rue Dumyrat 19100 BRIVE	Tulle Cité Administrative J. Montalat - B.P. 199 19011 TULLE CEDEX	Ussel 1 bd Rhin et Danube 19200 USSEL
	↓ Valérie VIGNE CPC Brive Nord 05-87-01-20-86	↓ Geneviève BARAND-LISSAJOUX CPC Tulle Nord 05-87-01-20-43	↓ Céline COUPELON CPC Ussel 05-87-01-20-98
	Ludovic Perreira CPC Brive Sud 05-87-01-20-91	Gaby MURZIN CPC Tulle Sud 05-87-01-20-52	